

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mini-Sol inc.	Numéro de permis 2000379	Date d'inspection Le 26 février 2024	
Nom de l'établissement Garderie Mini-Sol Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-9814	
Adresse 63 rue Laplante E Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Lors de la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Lors de ma surveillance, j'ai eu une discussion avec l'exploitante sur l'importance d'avoir des activités planifiée et documentée.
- Selon une discussion avec l'exploitante, les structures de jeu fixe sont utilisées pendant l'hiver. Selon la CSA, les conditions hivernales réduisent l'efficacité des matériaux de revêtement de protection (surface protectrice). L'exploitant doit tenir compte de ce facteur afin d'assurer la sécurité des enfants.
- Le matériel et équipement de l'aire de jeu intérieur sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présente.
- Observations:  
Groupe A : Lavage des mains, la collation et les jeux libres. Les enfants s'amuse à faire des dessins et construire avec des blocs Lego.
- Groupe B : Lavage des mains et les jeux libres. Les enfants s'amuse avec des voitures et à faire des dessins.
- Discussions avec l'exploitante concernant le terrain de jeu et la documentation et la planification.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 février 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Raymonde Hachey

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 février 2024

\_\_\_\_\_  
Date